

plus d'argent aux titres de l'éducation, des services de santé et du logement que dans le passé. Pour cela, le gouvernement actuel et son prédécesseur méritent des félicitations. Cependant, quand on compare cela avec ce qu'il reste à faire pour assurer aux indigènes les mêmes niveaux de vie qu'aux populations du continent nord-américain en 1969, on constate qu'il reste un long chemin à parcourir. Le ministre n'a pas dit un mot de cet aspect de la question dans son discours, monsieur l'Orateur.

Je voudrais simplement résumer la situation et consigner au compte rendu certains chiffres récents. Pour l'année 1964, le taux de mortalité des enfants esquimaux de 1 à 4 ans était 13 fois supérieur à celui de l'ensemble du Canada. La longévité moyenne, dans les Territoires était en 1964 de 19.3 ans pour les Esquimaux, de 29.9 ans pour les Indiens et de 34.3 ans pour les Blancs, contre 61 ans pour l'ensemble du Canada. Il y a d'énormes différences entre les revenus des Indigènes et ceux des Blancs dans les Territoires. Les chiffres suivants sont un excellent reflet de la coïncidence très dangereuse de la catégorie sociale avec l'origine ethnique. En 1963, le revenu moyen des Blancs des Territoires du Nord-Ouest s'élevait à \$2,922, soit près de 70 p. 100 de plus que la moyenne canadienne, alors que le revenu moyen par tête d'habitant était de \$510 pour les Indiens et de \$426 pour les Esquimaux.

Monsieur l'Orateur, je ne prétends pas être un spécialiste aussi qualifié que le député du Yukon et celui des Territoires du Nord-Ouest (M. Orange). Je n'ai pas eu non plus l'occasion de visiter le Nord, comme le ministre actuel, mais quiconque s'y est rendu connaît la différence énorme entre les possibilités de logement qui s'offrent à la plupart des indigènes et celles de la population blanche qui travaille presque toute pour le gouvernement ou pour l'industrie privée. Je regrette que le ministre ait quitté la Chambre, mais il avait certainement des raisons importantes. A Inuvik, centre d'attraction du Grand Nord créé par nos gouvernements antérieurs, presque toute la population blanche habite des maisons pourvues des commodités installées par le gouvernement et presque tous les Indiens et les Esquimaux habitent des maisons qui en sont dépourvues. Il me semble qu'il nous faut voir ces choses bien en face avant de prétendre que nous commençons à nous intéresser aux problèmes du Nord.

● (12.40 p.m.)

Maintenant, monsieur l'Orateur, je voudrais revenir sur certaines des recommandations importantes de la Commission Carrothers afin

d'étudier la manière dont le ministre se propose de les traiter.

Nous félicitons le gouvernement et le ministre d'avoir approuvé l'attitude de la Commission Carrothers et d'avoir rejeté l'idée d'une division des territoires en au moins deux unités politiques. Nous félicitons le ministre de nous avoir assurés que le commissaire devra désormais rendre compte davantage de ses décisions exécutives auprès du Conseil des territoires. La Commission Carrothers a recommandé la nomination d'un conseil exécutif pour conseiller le commissaire et administrer les affaires des territoires. Selon nous en décidant d'ajouter deux membres élus au Conseil des territoires, dont un doit être membre de l'exécutif, le ministre applique une politique de symbolisme que le Parlement ne saurait accepter en 1969. Nous jugeons satisfaisante la proposition de la Commission Carrothers selon laquelle les pouvoirs constitutionnels et législatifs du Conseil des territoires seraient accrus progressivement en fonction des aspirations du Conseil et il faudrait plus approfondir cette proposition que ne semble l'avoir fait le ministre.

Il est juste de dire, je suppose, que dans ce domaine le ministre nous a laissé le choix entre deux solutions: Laisser les choses dans leur état actuel ou doter les territoires d'un statut provincial. Bien entendu, un personnage plus important que le ministre a fait une déclaration dans ce domaine. En réponse à certaines questions qu'on lui posait il y a plusieurs jours, le premier ministre (M. Trudeau) a laissé entendre que nous voulions accorder le statut provincial aux territoires mais que le gouvernement n'était pas prêt à le faire. Que je sache nous n'avons jamais dit que l'octroi du statut provincial, maintenant ou sous peu, serait une solution viable pour les territoires. Lorsqu'il a répondu à cette question, le premier ministre a dressé un homme de paille afin de pouvoir le mettre au tapis. Il excelle dans cette technique.

Ce qui m'inquiète c'est que le programme du gouvernement qui nous a été exposé dans les discours des ministres, n'assure pas suffisamment le développement méthodique et rationnel dans les domaines social et économique, de la partie septentrionale du Canada. C'est vrai, nous affectons de plus grands montants au Nord et je veux en parler. Le ministre propose, selon les estimations, d'affecter plus de fonds fédéraux à la construction de routes, d'aéroports et même de chemins de fer si c'est réalisable, aux services hydrauliques, aux études météorologiques et à tous les autres services nécessaires à une expansion économique. A mon avis, ces dépenses sont nécessaires.